



# LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD



**JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE**



**SAGA**  
NUTRITION  
ZA de Lagat • 63120 COURPIERE  
04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes  
Nous contacter pour les conditions

FABRIQUE FRANCE

PRIX DIRECT FABRICANT

TRADITION

26/12 29/14 JUNIOR

EXCELLENTE DIGESTION ET APPÉTENCE AVEC NOS CROQUETTES

CHASSE PRO  
QUALITÉ PROFESSIONNELLE

25/10 28/13 31/14 SOUPE



[www.fiduciaire-jfpissetta.com](http://www.fiduciaire-jfpissetta.com)

## La Fiduciaire des Chasseurs

Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils  
Spécialiste en relations et implantations transfrontalières



FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE

ANNECY-LE-VIEUX - ARCHAMPS - BUCAREST - CANNES - CHAMBERY - CHAMONIX - CHÂTEL - COURCHEVEL - DOUVAIN - FAVERGES - GENÈVE - MOUGINS - SALLANCHES - THONON-LES-BAINS - TUNIS

www.felix-creation.fr

# ÉDITO



## « AUCUN RÉPIT »



**A**ucun répit ! L'actualité cynégétique nationale et départementale, les enjeux de défense de nos intérêts, de notre patrimoine naturel, de notre ruralité en ont voulu ainsi. Le début d'année 2019 a été vécu au pas de course.

Nous avons animé de très nombreuses réunions. Plus de 110 personnes ont ainsi été associées et consultées à l'élaboration du futur schéma départemental de gestion cynégétique. Une large concertation voulue par votre fédération afin que le cadre des six prochaines années soit ajusté à nos missions statutaires ainsi qu'aux enjeux de développement durable de notre département. Nous avons présenté le projet à tous les présidents d'ACCA lors de nos réunions de pays. Je me félicite de l'excellente ambiance qui a présidé ces rencontres. Les nombreuses remarques émises vont permettre d'ajuster le projet final qui sera soumis à la validation de notre prochaine assemblée générale.

Ces réunions ont été aussi l'occasion d'évoquer la réforme financière nationale et ses conséquences pour la Fédération et les ACCA. Si les mesures prises sont très favorables aux chasseurs, elles ont nécessité une réflexion approfondie et un travail délicat de prévision budgétaire. La réforme qui assoit désormais la gestion de la chasse non plus sur le chasseur mais sur les territoires exige de la pédagogie. Là aussi, je tiens à remercier nos présidents d'associations pour leur écoute et la confiance avec laquelle nous relevons ensemble ce nouveau défi. En tant que chasseurs, nous avons tenu à participer au grand débat national initié par le président de la république. Je salue ceux d'entre vous qui ont participé. La synthèse des propositions a été transmise et remise, avec toutes les autres contributions départementales, le mercredi 20 mars par notre président national Willy Schraen à Mme Emmanuelle Wargon, secrétaire d'état auprès du ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.

L'équilibre agrosylvocynégétique demeure au cœur de nos préoccupations. Les prélèvements de cerfs et de sangliers notamment s'inscrivent dans cet objectif. Avec près de 3100 sangliers prélevés cet automne, nous renouvelons un tableau de chasse conséquent et indicatif du niveau de population actuel. La vigilance est de mise et notre réactivité sur le terrain essentielle. L'interview de Manue Piachaud, Etho-anthropo-technologue et l'étude qu'elle a conduite sur la gestion de la faune sans chasseurs sur le territoire du canton de Genève, est à ce titre instructive et en dit long sur le rôle capital de la chasse et des chasseurs. Nous travaillons par ailleurs avec l'ensemble des acteurs forestiers une convention partenariale pour renforcer notre collaboration et un meilleur respect de nos objectifs respectifs.

La région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de renouveler un nouveau contrat de partenariat d'objectif pour les 3 années à venir 2019/2021. Il constitue, pour la fédération de la Haute-Savoie, un nouvel objectif ambitieux de contributions environnementales, sanitaires, de partage de la nature et de suivi des grands prédateurs. Face à l'évolution rapide des populations de loups, à celle concomitante des atteintes aux cheptels domestiques et à la faune sauvage, notre contribution au suivi de cette espèce et à sa gestion pragmatique demeure un enjeu primordial.

Les attaques incessantes dont nous sommes l'objet, les fausses informations ou caricatures, relayées par certains médias et sur les réseaux sociaux, l'insuffisante connaissance de nos actions au service de la biodiversité, nous font beaucoup de mal. Mais « aucun répit » ! Le pire mal est celui qui vient de l'intérieur, le fruit de nos désunions. Comme je vous l'écrivais en décembre, demeurons unis, plus que jamais ! Je veux croire en la somme d'intelligence et de compétence des chasseurs. Sachons construire et œuvrer ensemble pour l'avenir et pour nos générations futures.

**Votre Président,  
André MUGNIER**



# SOMMAIRE

## INFORMATION NATIONALE

Réforme financière nationale de la chasse- - - - -	06
Peste porcine africaine- - - - -	07

## LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Grande exposition de trophées de grand gibier de la Haute-Savoie - - - - -	08
Une enquête des territoires riche d'enseignements- - - - -	09
Les finances fédérales - - - - -	10
Retours d'actualités - - - - -	12
Partenariat régional, une nouvelle CPO - - - - -	14
Valorisation de la venaison, l'exemple de Seytroux - - - - -	16

## INTERVIEW

Manue Piachaud : la gestion de la faune sans les chasseurs - - - - -	18
--	----

## LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Protection des zones d'hivernage, les mises en défens - - - - -	20
Vigifaune, l'application pour suivre les mortalités de la faune - - - - -	21

## LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Pays cynégétique des Aravis - - - - -	22
Pays cynégétique des Dranses- - - - -	24
Pays cynégétique d'Arve-Giffre- - - - -	25
Pays cynégétiques des Voirons et des Aravis- - - - -	26
Pays cynégétique des Glières- - - - -	27

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASDCGG : Calendrier des tirs 2019 - - - - -	28
AFACCC : Grande fête du chien courant à Moulins- - - - -	29

## SOUVENIR

Rémi Thorens - - - - -	30
------------------------	----

## ÉVÈNEMENT

Exposition départementale de trophées de grand-gibier - - - - -	08 et 27
---	----------

# CROQUETTES CHIENS

PARCE QUE NOS CHIENS SONT CARNIVORES !!!  
VIANDE EN 1er INGREDIENT...



Croquettes  
**DOG TONIC**  
32/14

Livraison  
par nos camions



**\*Prix Palette**

Palette de 39 ou 26 sacs  
suivant les références

à partir de:

**14€<sup>99ttc\*</sup>**  
**20KG**

**ASD**

**Grossiste en Nutrition Animale**

**tel: 06 09 61 41 26**

## LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD NUMÉRO 61 - AVRIL 2019

### Directeur de publication

André MUGNIER

### Rédacteur en chef

Guillaume COURSAT

### Comité de rédaction

MME OBERSON

M. COQUILLARD, LEVRAY, MANIGLIER,  
MUGNIER, NICOLLIN, POËNCET, ARPIN, COURSAT

### Publicité

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX

© 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

### Imprimerie

Imprimerie GUTENBERG

9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset

74960 MEYTHET

© 04 50 67 00 38

### Réalisation

Guillaume COURSAT

Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



<http://www.chasseurs74.fr>



### Photo de couverture

Pigeon ramier  
(*Columba palumbus*)

\*\*\*  
© Dominique Gest



# INFORMATION NATIONALE

## REFORME FINANCIÈRE NATIONALE DE LA CHASSE

**E**lle est l'élément fondateur des changements profonds voulus par Willy Schraen, président de la fédération nationale des Chasseurs (FNC). Ses fondements sont désormais posés. Sans en détailler toutes les mesures, nous tenons à souligner pour l'essentiel :

### Le permis national accessible à tous

Face aux changements d'approche de la chasse pour nombre de chasseurs, dont les plus jeunes, il fallait pour l'avenir une offre plus en cohérence avec les besoins. La chasse plurielle, ultra mobile, est en effet appelée à être la pratique majoritaire des futures générations. **Pour cette raison, le permis national de chasser à 200 €** est un point clef de cette réforme. Il est le résultat de négociations longues et difficiles, à la fois administratives et financières. Avec l'État, la FNC a su trouver des solutions adaptées pour une pratique stabilisée et plus accessible par le plus grand nombre. Cette diminution est obtenue principalement grâce à la diminution de la redevance versée par les chasseurs à l'ONCFS. Désormais, le prix de la redevance nationale sera aligné sur le prix de la redevance départementale et ramené de 225,43 € à 44,50 €. La cotisation grand gibier nationale (72 €) est par ailleurs supprimée. La réforme s'accompagne également côté chasseurs de la suppression des permis bi-départementaux, de la suppression de la notion de communes limitrophes pour les permis départementaux.

### La responsabilisation des territoires et un permis départemental attractif

Autre point clef, celui, pour les fédérations, de la **création obligatoire d'une contribution territoire** qui se substituera à la cotisation grand gibier. Son

objectif est la responsabilisation des territoires en matière de gestion du grand gibier, de prévention et d'indemnisation des dégâts de grand gibier.

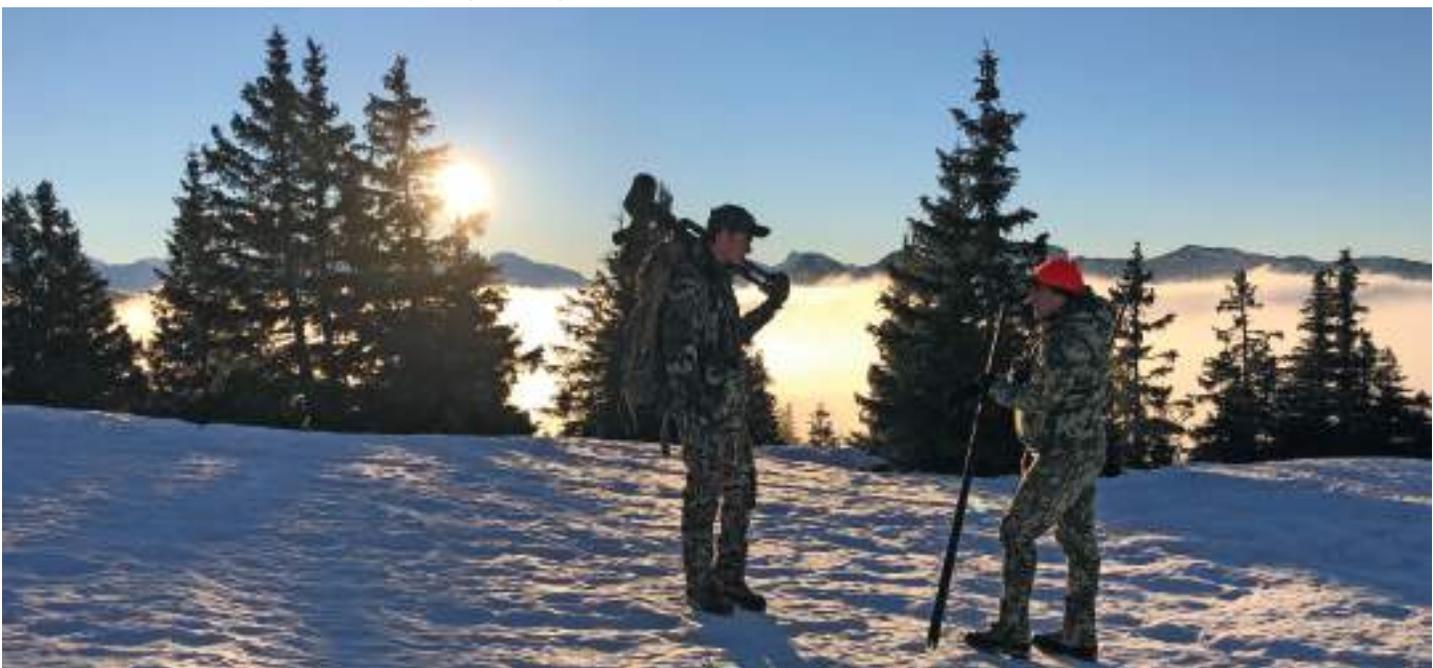
Dans cette logique et par souci de totale équité entre chasseurs départementaux et nationaux, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie (FDC) envisage de supprimer la cotisation grand gibier départementale (21 € en 2018). Le produit de cette cotisation solidaire sera ainsi désormais collecté auprès des ACCA, via cette contribution territoire. Cette nouvelle approche qui colle à la réalité des territoires apparaît plus logique et objective. Elle offrira ainsi aux chasseurs de la Haute-Savoie un **permis départemental** lui aussi très attractif, **à un prix sensiblement réduit** (vraisemblablement de **148,50 €** contre 171,58 € en 2018). L'assemblée générale de la FDC sera amenée à valider cette proposition.

### La gestion adaptative des espèces

La FNC a proposé ce nouveau concept et le Ministère l'a repris. Il s'agit de tenir compte de l'état des populations, de leur dynamique mais aussi de leur habitat. Ce principe ouvre une gestion plus souple permettant de chasser ou non certaines espèces, selon les années, sans s'enfermer dans des contraintes réglementaires figées.

### L'éco-contribution des chasseurs

Assise sur l'agrément au titre de la protection de l'environnement des fédérations et de leur formidable réseau de bénévoles, **la réforme prévoit la mise en place d'une éco-contribution : chaque chasseur contribuera à hauteur de 5 € sur son permis de chasser**. De son côté, l'état abondera financièrement



© Guillaume Courset

# INFORMATION NATIONALE

## REFORME FINANCIERE NATIONALE DE LA CHASSE

cet effort à hauteur de 10 € par chasseur. Ces montants abonderont un fonds géré par la FNC pour mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité mais aussi de la connaissance et de l'éducation à la nature.

### Le renforcement des structures du réseau chasse

La réforme prévoit encore le renforcement des moyens de la FNC et des fédérations régionales (FRC). Garantir à la FNC des moyens à la hauteur de ses ambitions afin de promouvoir la chasse et d'œuvrer efficacement pour l'écologie. Dans le même temps, permettre aux FRC de constituer de véritables équipes projet pour agir en cohérence avec les FDC au service des politiques environnementales locales. Enfin, renforcer les missions de service public des FDC en leur confiant la gestion des plans de chasse et la tutelle des ACCA.

D'autres objectifs restent à travailler comme la création d'une véritable police de la ruralité, le renforcement de la formation sur la sécurité.

Le tout est en cours de validation législative et fera l'objet dans les tous prochains mois de textes d'application. Les délais sont très serrés, mais sous réserve de l'approbation de la loi et de l'assemblée de la FDC, **les nouveaux prix de permis devraient s'appliquer dès la saison à venir 2019/2020.**

Sur le fond, la volonté du président national est résolument de faire des chasseurs les premiers interlocuteurs de l'État comme des régions dès lors qu'il est question de politiques gouvernementales. Cette réforme est appelée à redonner à la chasse toute sa place au cœur de la ruralité.

P.A.

### PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA) OÙ EN EST-ON ?

**L**es chasseurs ont pris une part majeure dans la démarche étatique visant à conserver le statut de la France, indemne de PPA. Les principales mesures du plan d'actions mises en œuvre sont la pose d'une clôture d'une soixantaine de kilomètres à la frontière franco-belge, (Ardennes et Meuse) destinée à contenir les populations de sangliers les plus exposées au risque de PPA et, d'autre part, d'instaurer une zone blanche (arrêté du 18 janvier 2019) de dépeuplement des sangliers.

#### Le bilan est encourageant

La pose de la clôture est achevée. Les opérations de dépeuplement des sangliers et la zone blanche mise en place ont permis de détruire plus de 200 sangliers depuis la fin du mois de janvier. Ces opérations se poursuivent et les forces militaires ont été appelées en renfort tout comme la section aérienne de la gendarmerie de Metz, pour détecter la présence de sangliers, à l'aide d'une caméra thermique embarquée sur un hélicoptère. Les premières opérations de détection ont montré l'efficacité des mesures prises.

Depuis le 15 février, de nouvelles mesures ont été prises pour compléter le dispositif par : la prolongation de la clôture fixe (en Meurthe-et-Moselle), pour prévenir d'une évolution défavorable de la situation vers le sud de la zone belge infestée, par l'extension des patrouilles (ONCFS, ONF, armée) aux abords des zones blanches, par un programme de dépistage virologique sur les sangliers tirés afin de compléter le pistage de la maladie. Malgré ce bilan encourageant, cependant, la propension des sangliers à se déplacer et la difficulté d'avoir des barrières étanches du fait des infrastructures routières notamment, doivent maintenir la vigilance de tous.

#### Le réseau SAGIR, partout en France, mobilisé

Présent dans chaque département, le réseau SAGIR surveille étroitement, en France, l'état sanitaire des sangliers et plus généralement de la faune sauvage. Piloté par les fédérations de chasseurs et l'ONCFS, un bilan régulier des collectes de cadavres et de prélèvements de suidés sauvages par département, est publié.

À ce jour, en France, aucun sanglier analysé n'a été contrôlé positif à la peste porcine africaine. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer. Cependant, la vigilance reste de vigueur. En Haute-Savoie, comme ailleurs, les chasseurs sont les meilleures sentinelles pour suivre l'état sanitaire de la faune sauvage. Aussi, dans le cadre du suivi de la PPA, si un comportement douteux est constaté chez un sanglier ou si un cadavre est découvert (suffisamment frais pour pouvoir être analysé), Jean-Jacques Pasquier, technicien à la Fédération et responsable du réseau SAGIR départemental se tient à votre disposition pour récupérer l'animal suspect et le conduire à l'analyse. G.C.



**Contact :**  
**Jean-Jacques Pasquier :**  
**06 85 02 75 11**  
**[jjpasquier@chasseurs74.fr](mailto:jjpasquier@chasseurs74.fr)**

© Guillaume Courvat



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

ÉVÈNEMENT : Exposition de trophées de grand-gibier de la Haute-Savoie

**L**a gestion cynégétique, en place depuis plusieurs décennies, offre d'importantes possibilités de chasse en Haute-Savoie avec des prélèvements conséquents. Au cours de la dernière saison de chasse, près de 10 000 grands gibiers pouvaient potentiellement être inscrits au tableau de chasse des 8000 chasseurs du département. Pourtant cerfs, chamois, chevreuils, mouflons conservent bien des énigmes et la ramure ou les cornes qui ornent leurs têtes sont des mystères qui passionnent les chasseurs.



© Guillaume Coursat

Pour améliorer nos connaissances sur ces espèces ordinaires et fascinantes, mais aussi pour apprécier la qualité des trophées de chasse de chaque massif et pays cynégétiques, la Fédération des chasseurs a à cœur d'organiser, en partenariat avec l'Association départementale des chasseurs de grands gibiers (ASDCGG 74), l'ACCA de Bonneville et le soutien du Dauphiné Libéré, une exposition de trophées de grand gibier de la Haute-Savoie.

En 2014, l'exposition des trophées de cerfs (uniquement) avait remporté un vif succès. Quelques 350 trophées avaient été exposés, originaires de l'ensemble des pays cynégétiques concernés.

En 2019, la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, en partenariat avec l'association sportive départementale des chasseurs de grand gibier (ASDCGG 74) et l'ACCA de Bonneville a choisi de renouveler l'opération et de l'étendre à l'ensemble des espèces de grand gibier : cerfs, chevreuils, chamois, mouflons et sangliers.

Cette seconde exposition de trophées sera à nouveau accueillie par l'ACCA de Bonneville. Sa dynamique présidente Dominique Jimenez a réservé l'espace d'animation Agora de Bonneville. Cet événement cynégétique majeur, ouvert à tous, se déroulera le samedi 1er (après-midi) et le dimanche 2 juin 2019.

Nous comptons sur l'implication de tous les chasseurs pour que cette opération, soutenue par le Dauphiné Libéré, soit une réussite. Tous les trophées seront les bienvenus. Les plus exceptionnels, les plus originaux comme les plus classiques, quel que soit l'âge de l'animal. Un seul impératif : qu'il soit originaire de la Haute-Savoie.

EXPOSITION DE TROPHÉES  
GRAND GIBIER DE LA HAUTE-SAVOIE



© Clément Gamain

1<sup>er</sup> (après-midi) et 2 juin 2019  
Espace AGORA à Bonneville  
Entrée Gratuite

Contact : **Guillaume Coursat**  
06 89 33 29 76 / [gcoursat@chasseurs74.fr](mailto:gcoursat@chasseurs74.fr)

Cette année, en partenariat avec le Dauphiné Libéré, les prix du plus beau trophée de cerf, de chevreuil, de chamois et de mouflon seront remis le dimanche autour de midi. Un concours photo autour de deux thèmes ("nature et faune sauvage" et "ambiance de chasse") permettra également de rendre deux prix supplémentaires (contact 06 89 33 29 76).

Si vous avez un ou plusieurs trophées de grand gibier, originaire de la Haute-Savoie et que vous êtes disposé à contribuer à la réussite de cette exposition départementale unique, nous serions très honorés que vous mettiez vos bijoux à notre disposition. N'hésitez pas à contacter votre président d'ACCA qui se fera le relais auprès du responsable espèce de votre pays cynégétique, chargé de faire la synthèse de la collecte de trophées.

La Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie se tient à votre disposition pour toute question concernant cet événement.

**José Sos-Montalbo**

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Une enquête au coeur des territoires, riche d'enseignements



**A** fin de répondre à une volonté du Préfet et du Conseil départemental de la Haute-Savoie, la Fédération des chasseurs a lancé une enquête auprès des territoires de chasse. Objectif : recueillir des informations précises et pertinentes sur la faune sauvage du département et sur les conflits qu'elle peut occasionner, notamment sur le réseau routier.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, des entretiens individuels ont été réalisés avec les 307 détenteurs de droit de chasse haut-savoyards. Deux agents de la fédération ont été missionnés. Ils se sont déplacés au coeur des territoires pour rencontrer les présidents de sociétés de chasse (ou un chasseur délégué) pour échanger et recueillir les données souhaitées. La proximité du contact a souvent permis d'améliorer la qualité des données recueillies, tout comme leurs précisions géographiques. Depuis le mois juin dernier, pas moins de 266 réunions ont donc été organisées.

L'expansion urbaine et la densification des infrastructures routières représentent une

menace pour de nombreuses espèces animales. Au delà des conséquences létales, elles cloisonnent les territoires et limitent le brassage des populations. Cette enquête a permis, de mettre à jour les données de collisions et répertorier 503 tronçons accidentogènes.

Les rencontres ont été particulièrement riches. Les chasseurs ont démontré, une fois encore, qu'ils étaient des acteurs actifs, passionnés et fins connaisseurs des territoires et de la faune du département de la Haute-Savoie. Au-delà des zones de présence des espèces sauvages, cette enquête a mis en lumière des zones sensibles liées à la cohabitation de la faune avec les activités humaines.

Très riche d'enseignements, c'est toute la force du réseau des chasseurs qui est mis en avant par ce travail et cette implication forte des responsables des sociétés de chasse. Qu'ils soient chaleureusement remerciés. **M.C.**



© Bernard Bellon

## LIEUTENANTS DE LOUVETERIE : Appel à candidature

**U**n appel à candidature pour la nomination de lieutenants de louveterie est ouvert par la Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie. Vingt-quatre lieutenants de louveterie se partagent actuellement le département de la Haute-Savoie et plusieurs postes devraient se libérer pour la prochaine mandature de 2020 à 2024.

Collaborateurs bénévoles de l'Administration, les lieutenants de louveterie sont nommés par le Préfet et placés sous l'autorité du directeur de la DDT. Ils sont un appui technique pour la faune sauvage. Leur mission principale est d'intervenir pour la mise en œuvre d'opérations de régulation d'animaux nuisibles, ordonnées par l'administration. Ils sont aussi assermentés pour constater les infractions relatives à la police de la chasse lorsqu'ils sont en situation de les relever.

Les lieutenants de louveterie sont nommés pour une période de cinq ans. Si vous avez le permis depuis plus de cinq ans et que vous résidez dans le département, si vous disposez de bonnes connaissances cynégétiques et réglementaires et

que vous vous engagez à entretenir à vos frais au moins 4 chiens courants réservés exclusivement à la chasse du sanglier ou du renard, soit au moins 2 chiens de déterrage, et enfin si vous êtes passionné de chasse et que la fonction de lieutenant de louveterie vous intéresse, n'hésitez pas à proposer votre candidature.

Vous retrouverez toutes les conditions de nomination sur le site internet de la DDT 74 ([www. http://www. haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)). La DDT nous informe que seules les demandes des candidats domiciliés dans les circonscriptions d'affectation vacantes (ou à proximité immédiate), seront étudiées.

**Eric Gervasoni (DDT 74) se tient à votre disposition pour toutes questions utiles :**  
**04 50 33 78 49 /**  
**[ddt-candidatures-louvetiers@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-candidatures-louvetiers@haute-savoie.gouv.fr)** ●



© DDT 74



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Finances fédérales... Réforme en vue !

**L**e Conseil d'Administration de la Fédération a le plaisir de vous présenter le résultat consolidé de l'exercice comptable arrêté au 30/06/2018. Le résultat déficitaire à hauteur de 61 182,51 € est lié essentiellement à une hausse importante des dégâts de sangliers, le financement du compte distinct de prévention et d'indemnités des dégâts n'en demeure pas moins assuré, grâce à sa gestion anticipative et prudente d'année en année. Le traitement des finances reste rigoureux et maîtrisé sur tous les grands postes de fonctionnement. Il garantit la pérennité des moyens permettant d'assurer les missions qui incombent à la fédération.



© Guillaume Courzat

La réforme de la chasse 2019 a plusieurs objectifs, certains d'ordre général et d'autres d'ordre financier :

- ✘ rendre plus accessible le coût du permis de chasser national en abaissant son niveau de prix de 400 à 200 € et favoriser la mobilité des chasseurs,
- ✘ réorienter une partie des flux financiers cynégétiques pour donner aux instances nationales et régionales les moyens d'agir efficacement au service des chasseurs,
- ✘ orienter les contributions sur les territoires et créer une contribution territoriale obligatoire permettant aux fédérations de préserver le financement de la gestion du grand gibier, de la prévention et de l'indemnisation des dégâts et de compenser le cas échéant la diminution ou la suppression de la cotisation départementale grand gibier,
- ✘ fusion des deux comptabilités distinctes en une seule comptabilité globale.

Le budget de l'exercice 2019/2020 a été établi en tenant compte des impacts de la réforme de la chasse, sachant que toutes les dispositions ne sont pas encore définitivement arrêtées à ce jour et que nous ne connaissons pas le nombre de chasseurs qui opteront pour le permis national ou départemental. Cette élaboration prévisionnelle a nécessité un long et lourd travail de simulations. Sur la base des chiffres dont nous disposons, nous sommes partis sur un postulat de 50 % de permis nationaux et avons proposé à vos présidents lors des réunions de pays cynégétiques :

- ✘ de ramener la cotisation fédérale départementale (97 € en 2018) à 95 € pour une équivalence entre le permis départemental et le permis national,

- ✘ de baisser le prix des bracelets cerfs, suite à la hausse des prélèvements fixés par le plan de chasse triennal en cours,

- ✘ de supprimer la cotisation grand gibier départementale, par souci d'équité, avec le permis national, et d'offrir aux chasseurs de la Haute-Savoie un prix sensiblement réduit tant pour le permis départemental que pour le permis national,

- ✘ de créer une contribution territoire à l'hectare, chassable pour les ACCA, venant compenser la cotisation grand gibier départementale.

L'ensemble de ces dispositions vont alléger le coût par chasseur de manière sensible pour la prochaine saison de chasse. Ces mesures seront validées et un choix définitif sera effectué en assemblée générale de la fédération.

Ce budget 2019/2020, difficile à bâtir en raison du nombre d'incertitudes qui demeurent, se veut tout à la fois ambitieux, volontariste et favorable au chasseur. Nos projections se veulent particulièrement sérieuses. En dépit des incertitudes, elles sont de nature à garantir l'équilibre des comptes dégageant un résultat assurant la pérennité du fonctionnement de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, lui garantissant, ainsi, sa place de défenseur de la chasse et d'acteur incontournable dans le domaine de l'environnement au niveau départemental, régional et national.

Merci de votre confiance.

**Le Président,  
André Mugnier**

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

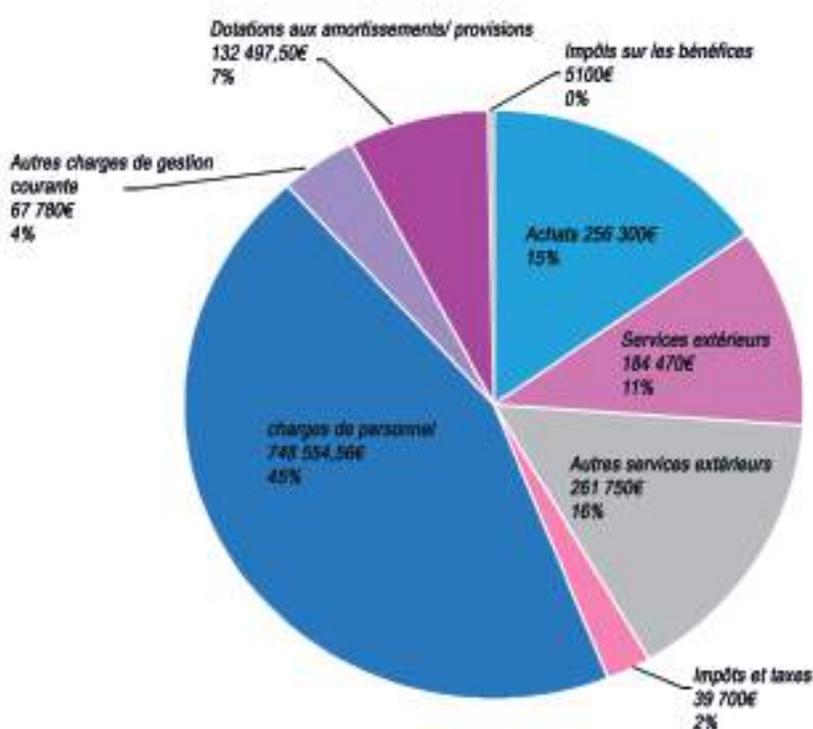
## BILAN AU 30 JUIN 2018



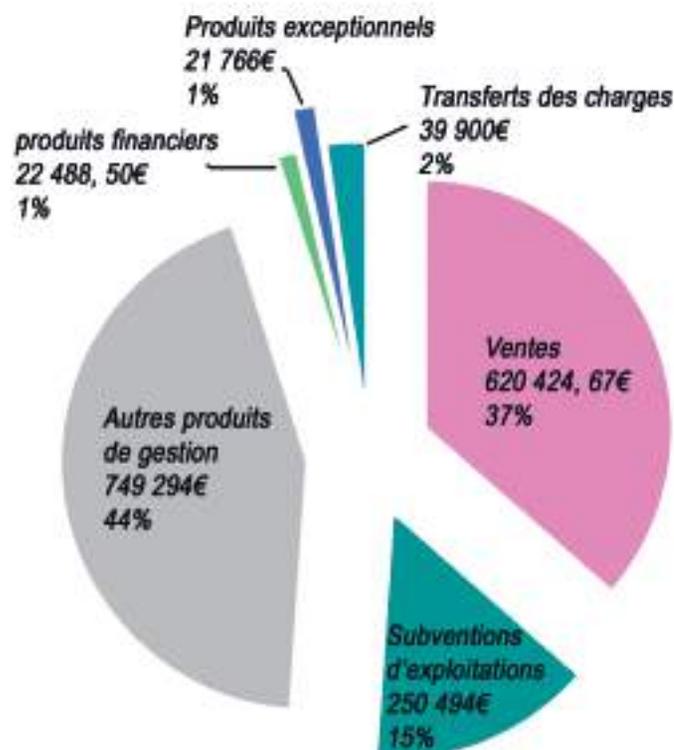
ACTIF			
NATURE	BRUT	Amors Provisions	NET AU 30/06/18
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<i>immobilisations incorporelles</i>	127 355,70 €	97 719,76 €	29 635,94 €
Concessions, brevets et droits assimilés	22 008,34 €	14 899,83 €	
Autres immobilisations incorporelles	105 347,36 €	82 819,93 €	
<i>immobilisations corporelles</i>	1 398 048,91 €	967 417,07 €	430 631,84 €
Terrains et aménagements	135 998,58 €	33 322,12 €	102 676,46 €
Siège social Villy	882 862,59 €	648 222,36 €	234 640,23 €
Installations techniques, matériel et outillage	137 473,02 €	100 305,67 €	37 167,35 €
Autres immobilisations corporelles	241 714,72 €	185 566,92 €	56 147,80 €
<i>immobilisations en cours / Acompte</i>	91 581,73 €	0,00 €	91 581,73 €
<i>immobilisations Financières</i>	18 745,00 €		18 745,00 €
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<i>Stocks</i>			
Stock de Marchandises	10 924,82 €		10 924,82 €
Avances et acomptes	0,00 €		
<i>Créances</i>			
Clients et comptes rattachés	176 285,38 €		176 285,38 €
Autres créances	30 135,54 €		30 135,54 €
	146 149,84 €		146 149,84 €
<i>Divers</i>			
Valeurs mobilières de placements	1 462 405,14 €		1 462 405,14 €
<i>Disponibilités</i>			
Comptes Bancaires	488 557,08 €		488 557,08 €
Caisse	488 336,16 €		488 336,16 €
	220,92 €		220,92 €
<i>Charges constatées d'avance</i>	50 969,88 €		50 969,88 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 824 873,64 €</b>	<b>1 065 136,83 €</b>	<b>2 759 736,81 €</b>

PASSIF	
NATURE	NET AU 30/06/18
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Fonds Statutaires	2 273 956,13 €
Réserves Légales	248 319,63 €
Réserves de Gestion	1 239 599,28 €
Réserves Dégâts	700 199,28 €
Réserves Réglementées	539 400,00 €
Réserves d'immobilisation	786 037,22 €
Réserves affectée à la FNPFFS	743 127,57 €
	42 909,65 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-61 182,51 €</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	
Subvention d'investissement	12 656,63 €
Quote-part subventions virée au résultat	12 856,63 €
	0,00 €
<b>PROVISION RISQUES ET CHARGES</b>	
Provision dossiers dégâts	280 311,27 €
Provision dossier Venaison	74 748,88 €
Provision Départ en retraite	50 000,00 €
	155 562,39 €
<b>EMPRUNT</b>	
	9 646,20 €
<b>DETTES FOURNISSEURS et AUTRES</b>	
	73 391,12 €
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	
	136 442,28 €
<b>DETTES SUR IMMOBILISATIONS et COMPTES RATTACHES</b>	
	11 675,13 €
<b>AUTRES DETTES</b>	
Subventions à accorder	12 589,34 €
Débiteurs divers	1 835,00 €
Autres charges à payer	9 842,27 €
Dépenses à classer	837,07 €
	75,00 €
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>10 251,22 €</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 759 736,81 €</b>

## BUDGET 2019 - 2020



**TOTAL DES CHARGES : 1 687 152,02 €**



**TOTAL DES PRODUITS : 1 704 367,17 €**

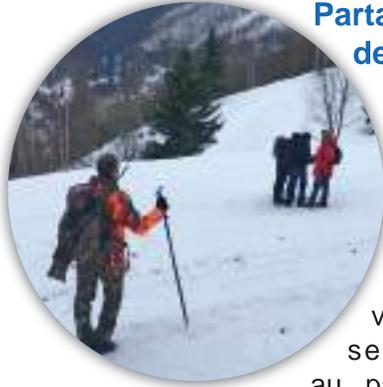


# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## RETOUR D'ACTUALITÉS

**L**a fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie s'investit quotidiennement au service de la chasse et des chasseurs. Ses actions pour la préservation de la faune sauvage et la conservation durable des territoires naturels et agricoles, induisent des missions diverses, de nombreuses actions et des actualités. Cette rubrique a pour objet de rendre compte, de manière non exhaustive, de toutes ces actualités qui font le quotidien de la fédération.

### Partage de la nature



La fédération des chasseurs a participé à la réalisation d'un spot vidéo de sensibilisation au partage de la nature. Sa diffusion sera nationale, via les réseaux sociaux et les sites internet des différentes fédérations. Si ce support de communication fait la part belle aux nécessaires bonnes relations entre les différents utilisateurs de la nature, il met aussi l'honneur la chasse et les chasseurs de la Haute-Savoie.

### ISETA de Poisy...

27 étudiants en terminale STAV ont visité l'écopont des Allongets. Cette installation unique en Haute-Savoie est une proposition des chasseurs qui en assurent le suivi depuis plusieurs années. Cette rencontre de terrain a permis au service technique de la fédération d'aborder avec les étudiants la notion de corridor biologique et leur nécessaire fonctionnalité au regard des perturbations anthropiques.

La visite de l'écopont a légitimé son efficacité et a permis de réfléchir sur la cohabitation entre les activités humaines et la nature. Conquis par ce retour d'expérience, les professeurs de l'ISETA de Poisy et l'ensemble des étudiants ont apprécié cet exemple concret et pragmatique de préservation de la nature. Ils ont aussi pu mesurer combien l'action multi-partenaire est un atout pour l'avenir des territoires où l'homme est toujours une composante majeure.



© C. Picrotti & F. Louis

### Desserte forestière, retour d'expérience



Afin de pouvoir envisager la mise en œuvre d'une exploitation durable de la forêt, les acteurs de la sylviculture élaborent des schémas de dessertes forestières et proposent des créations de pistes permettant l'accès d'engins forestiers ou de camions grumiers. Aussi, face à la pression touristique et urbaine que l'on connaît en Haute-Savoie, les chasseurs s'inquiètent. Afin de faire mûrir les réflexions, le CRPF des Savoie a conduit une délégation (composée d'élus locaux, de l'ONF, de la DDT, du PNR du massif des Bauges, de trois chasseurs locaux et de la fédération des chasseurs), à la rencontre d'acteurs du massif voisin de la Chartreuse pour avoir leurs retours d'expériences, plusieurs années après la construction d'une piste forestière aux portes de l'agglomération grenobloise.

### Réunions de pays cynégétiques...

La saison de chasse vient de se terminer et déjà la prochaine se prépare.

Comme chaque année, dès le mois de février, le président de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, André Mugnier, a fait le tour du département pour aller à la rencontre des responsables de sociétés de chasse. Pas moins de 15 réunions ont été réalisées avec un programme particulièrement consistant. La réforme de la chasse française et la baisse du coût du permis de chasser national à 200 € ou le renouvellement du schéma départemental de gestion cynégétique, qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale de la fédération et in fine de Monsieur le Préfet, ont été des sujets majeurs qui engageront durablement l'avenir de la chasse. Un temps d'échange sur le grand débat national voulu par le président de la république a aussi permis à la fédération de faire remonter les attentes sociales des chasseurs de la Haute-Savoie.

Au delà des aspects purement cynégétiques, c'est l'équité des chasseurs, la popularité de la chasse ou encore la préservation de la nature et le maintien de la pratique cynégétique aux cœurs des territoires haut-savoyards qui ont animé la hauteur des débats.





### Les bons vœux

Le 21 janvier, André Mugnier, en sa qualité de président a présenté les vœux de la fédération à l'ensemble de ses partenaires institutionnels, associatifs et environnementaux mais également à la presse. Devant plus de 100 personnes et plusieurs personnalités dont Monsieur Lambert, Préfet de la Haute-Savoie, ainsi que Madame Annabel André-Laurent, vice-présidente de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Monsieur François-Éric Carbonnel, conseiller régional.

### SDGC 2019-2025 : la concertation approfondie en maître mot

Le président, André Mugnier et les services de la fédération ont convié le bureau de l'association des maires ruraux de la Haute-Savoie, dont la sénatrice Sylviane Noël et le président de l'association Christophe Fournier pour présenter le projet de révision du schéma départemental de gestion cynégétique de la Haute-Savoie. Cette rencontre s'inscrit au cœur d'une large concertation voulue par le conseil d'administration de la fédération pour l'élaboration de ce document cadre des 6 prochaines années. Les échanges ont été riches, fructueux et essentiels au service de la défense des usages ruraux et d'un partage harmonieux des territoires haut-savoyards entre tous.



### Formation gardes particuliers

C'est une obligation réglementaire. Chaque ACCA devrait disposer d'au moins un garde particulier. Localement, leurs rôles pour la nature et les territoires sont essentiels et c'est une volonté commune de la fédération des chasseurs et de l'administration que de mobiliser et développer la présence de ces acteurs sur les territoires. Ce souhait a été entendu ! Ainsi, ce début d'année, ce ne sont pas moins de 50 chasseurs qui ont suivi le long et dense parcours de formation (4 soirées) à la fonction de garde chasse particulier, dans les locaux de la fédération.

Patrimoine faunistique, gestion cynégétique, organisation administrative et associative de la chasse, infractions générales à la chasse et aux règlements intérieurs des ACCA... Les enseignements dispensés sont riches et émanent de la diversité des partenaires concernés (fédération des chasseurs, fédération des gardes particuliers, ONCFS). Après avoir prêté serment au tribunal, nul doute que ces nouvelles forces vives, placées sous l'autorité de leur président d'ACCA seront un atout de plus pour la préservation des habitats et de la faune sauvage.



### Écopont de Viry, pose de la première pierre

Le futur écopont de Viry réhabilitera un corridor biologique entre le Salève et la plaine genevoise en Suisse. Restaurée, cette connexion écologique favorisera durablement la biodiversité transfrontalière ainsi que la sécurité des automobilistes empruntant l'autoroute A40. Lundi 18 mars, c'est en grande pompe que l'ATMB, gestionnaire du réseau autoroutier, a lancé les travaux de cet écopont. Autour de Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie et de Virginie Duby-Muller, députée de la circonscription, de nombreuses personnalités françaises et genevoises étaient présentes pour installer symboliquement la première pierre. Les interventions des uns et des autres ont salué l'expertise et la bonne connaissance des chasseurs à l'initiative de cet ouvrage ambitieux qui nourrit de fortes attentes écologiques. Désormais, partenaire efficace de l'ATMB, la fédération des chasseurs, représentée par Bernard Nicollin, administrateur du pays cynégétique du Salève et par le service technique, étaient présente à cette cérémonie.





**L**a convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) est signée pour trois ans entre la Fédération régionale des chasseurs et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Une convention pour laquelle la collectivité régionale souhaite soutenir les chasseurs dans leurs actions pour la nature et œuvrer pour une meilleure connaissance de la faune sauvage, de la protection, de la réhabilitation et de la conservation durable des milieux naturels..

Après le succès de la CPO 2016-2017, la CPO 2019-2021 poursuivra les actions engagées vers de nouveaux objectifs ambitieux et novateurs. L'ensemble des fédérations départementales de chasseurs de la région sera concerné par cette convention. Pour cet acte 2, la Fédération de la Haute-Savoie a fait le choix de s'investir davantage sur des sujets d'actualité et sur la valorisation de la venaison et le traitement de ses déchets.

La création d'une filière de commercialisation de la venaison présentera un double intérêt : démocratiser la consommation de la viande issue de la chasse et rendre cette ressource naturelle et locale accessible au plus grand nombre. Compte-tenu de l'importance des plans de chasse, cette démarche sera aussi un fabuleux moyen pour valoriser les territoires de chasse et les pratiques cynégétiques de la Haute-Savoie. Un lieu de formation sera aménagé au cœur du nouveau siège de la Fédération (en construction) pour former les chasseurs à l'éviscération et à l'inspection initiale des carcasses. En parallèle, une réflexion sera menée pour développer une filière courte et promouvoir un label de consommation de la viande de gibier.

Concernant le traitement des déchets de venaison du grand gibier prélevé à la chasse (tête, peau, viscères, etc), la Fédération poursuivra son travail débuté en 2017. Il consistera à mettre en œuvre un réseau de

collecte des déchets par un équarisseur, en créant des points de stockage sur plusieurs sites du département, afin que chaque pays cynégétique soit desservi.

Conjointement, plusieurs actions existantes dans la précédente CPO seront maintenues et se poursuivront. Le suivi d'espèces est un des enjeux majeurs pour la conservation durable de la faune sauvage et des habitats qui en dépendent. Le suivi des grands prédateurs mais aussi du lièvre variable sera ainsi reconduit sur les trois prochaines années. Dans la perspective de prévenir la sécurité à la chasse, une nouvelle démarche sera engagée afin que les sociétés de chasse puissent bénéficier de postes de tirs surélevés (miradors) à des prix avantageux. Le partage de la nature reste au cœur de cet ambitieux programme. Pour concilier les réalités de sur-fréquentation des territoires avec les pratiques cynégétiques, la Fédération des chasseurs a fait le choix de poursuivre ses efforts et ses innovations (application, conventions, chartes, communication..).

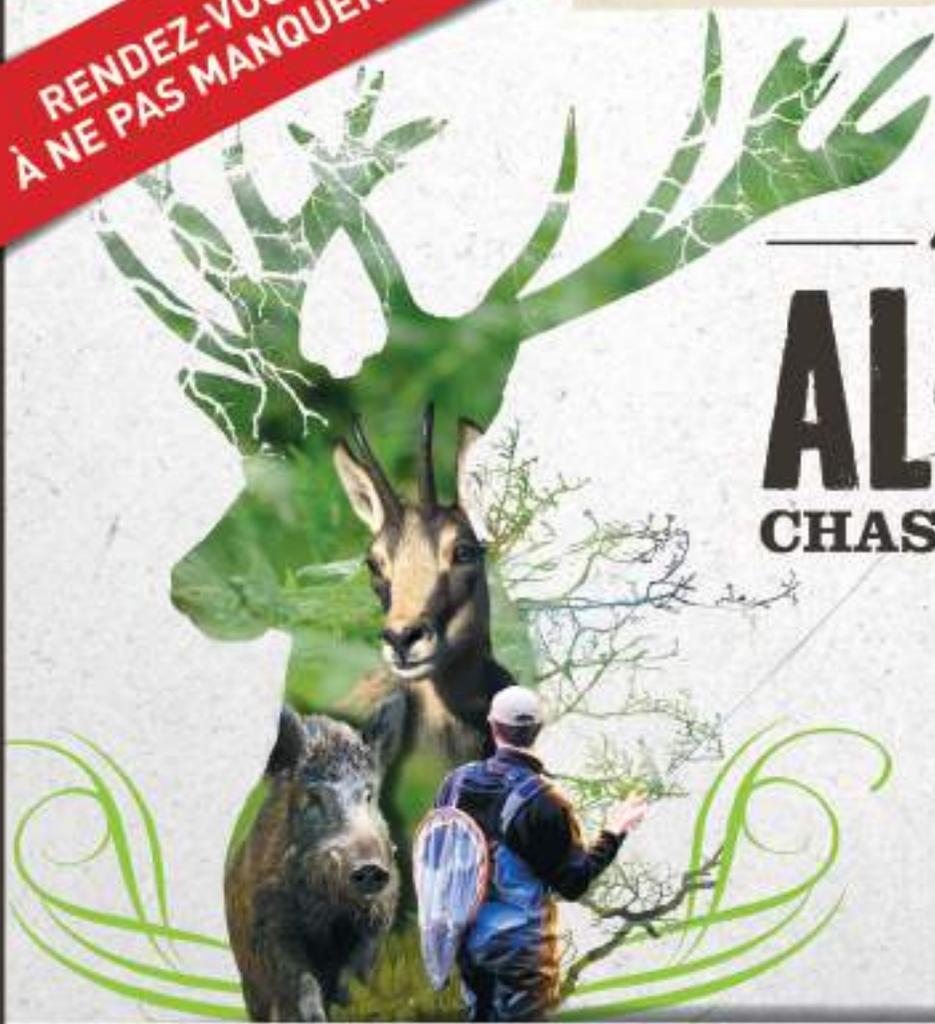
Au total, pour l'année 2019, environ 200 000 € seront consacrés à la réalisation de ces actions qui se poursuivront aussi en 2020 et 2021. La Région Auvergne-Rhône-Alpes reste un partenaire incontournable de la conservation durable et pragmatique de la nature. La Fédération a du pain sur la planche et s'en félicite !

**M.G.**



© Eric Coudurier

RENDEZ-VOUS  
À NE PAS MANQUER



4<sup>ème</sup> SALON  
**ALPINUS**  
CHASSE  PÊCHE

**24 AOÛT**  
**25 2019**  
ESPLANADE DU LAC  
**AIX-LES-BAINS**

AU CŒUR DES SAVOIE,  
L'ÉVÉNEMENT CHASSE-PÊCHE DES ALPES

Samedi 24 août | Dimanche 25 août  
de 10h à 19h | de 9h à 18h



- Cotation de trophées
- Exposition



- + de 300 chiens et grande vènerie



- Armureries
- Équipements chasse

Photo: Christophe - Il Jardi - H. B. - H. B. - H. B.

Crédit  Mutuel     Entrée 5€



RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉSERVATIONS  
**06 18 29 67 39**  
[www.alpinus.fr](http://www.alpinus.fr)



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

L'histoire des « biches boucherie » de Seytroux

**S**ituée sur les contreforts du massif du Roc d'Enfer, dans la vallée de la Dranse de Morzine, la commune de Seytroux été une des premières à accueillir des cerfs sur son territoire. C'est à partir de là qu'a rayonné toute la population, aujourd'hui très importante dans la vallée et qu'il convient désormais de contenir. Ce n'est pas une mince affaire à Seytroux où 50 cerfs sont attribués pour seulement 45 chasseurs ! L'équilibre financier de cette petite ACCA était menacé, quand il s'est agi de faire face aux augmentations de plan de chasse nécessaires, sans devenir une chasse "de riche". Son jeune président, Michaël Vauthay a donc imaginé une organisation originale, en plein accord avec l'ensemble des chasseurs qui ont adhéré à sa démarche. Récit de ce projet audacieux, devenu, 3 ans plus tard, un franc succès.

## Au départ un problème financier...

Quand en 2015, lors d'une réunion du pays cynégétique des Dranses, on parlait d'augmentation de plan de chasse cerfs, Michaël Vauthay était un peu dans l'impasse. Participant actif de l'organisation des indices nocturnes, il avait bien fait le constat implacable qu'il fallait désormais maîtriser, sinon faire baisser les effectifs de cerfs. Ne serait-ce que pour les autres grands gibiers présents. Mais voilà, une augmentation du plan de chasse comme nécessaire, représentait un coût d'environ 4000 € pour son ACCA. Un budget trop important pour les 45 chasseurs qu'elle comporte.

Alors comment faire ? Vendre des bracelets ? Que des chasseurs non invités viennent tirer leurs cerfs, après tant d'années de gestion, les chasseurs seythrousiens n'en voulaient pas et leur président non plus d'ailleurs. Une autre ressource était possible : vendre le gibier. Malheureux ! Vendre du gibier en Haute-Savoie ! Cela ne se fait pas ! tout au moins, pas aussi officiellement ! Et pourtant...

Un rapide tour de table avec les autres présidents du massif, qui restaurateur, qui hôtelier, ... montrait que la demande de venaison est bien là, satisfaite par des cerfs en provenance de l'est de la France et plus

souvent même de l'est de l'Europe. Soyons clair, même en donnant du gibier à tour de bras, avec plus d'un cerf attribué par chasseur, aucun d'entre eux ne peut écouler toute la venaison dont il dispose.

## Et si on vendait une partie de notre tableau de chasse cerf ?

Les chasseurs de Seytroux, pleins de bon sens, n'ont pas mis longtemps à remettre en cause leurs idées préconçues, pour le plus grand plaisir de leur Président. Michaël a fait son étude de marché et payé une formation fédérale à quatre de ses chasseurs pour l'examen initial du gibier sauvage : un par équipe. Dans son augmentation de plan de chasse, il a fait valider le principe que 5 bracelets de biches seraient réservés à la vente locale.

Vendues en peau au coût 5 € du kilo (bon prix en France), elles rapportent en gros 2000 € de recette chaque année. Rappelons qu'un cerf peut être vendu par une ACCA après qu'un chasseur dûment formé ait examiné la carcasse et certifié que l'animal a été bien tiré, correctement éviscéré et rapidement mis dans une chambre froide.

L'organisation était très simple. Chaque chasseur qui prélève une biche, conformément à ces critères vient la

## Le moulin de Léré à Vailly : un chef étoilé satisfait !

**L**e moulin de Léré, tenu par Frédéric Molina (une étoile au guide Michelin 2019), offre une cuisine authentique et gastronomique. Il est l'un des clients, enchanté, de l'ACCA de Seytroux. "Je ne me sers que de bons produits locaux, issus de maraîchers de la vallée, de la pêche, de nos cueillettes et de la chasse d'ici. C'est autre-chose que du chevreuil sous plastique venant d'Alsace ! J'ai le même contact avec l'ACCA qu'avec une entreprise ou un particulier. Si le tir n'est pas correct, qu'il y a des hématomes sur des parties nobles, je sais que la pièce sera écartée. Je ne travaille pas avec des fournisseurs, mais avec mes producteurs" précise-t-il. Et l'ACCA de Seytroux est considérée comme tel. Le Moulin de Léré, un bel endroit à découvrir pour manger de la chasse, en plat comme en charcuterie. ●



Cuissot de cerf, potiron, noix fraîches, pralin salé.  
Plat de Frédéric Molina - © Courtoisie

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

L'histoire des « biches boucherie » de Seytroux



© ACCA Seytroux



© ACCA Seytroux

déposer dans la chambre froide de l'ACCA et il repart à la chasse avec un des 5 bracelets CEF "boucherie". Principe simple et efficace !

Dans la pratique, c'est un peu plus cadré. La biche tirée est examinée par les membres du comité présents au contrôle le soir. Une fois cette validation acquise, le chasseur est chargé de livrer la carcasse lui-même au client : contact direct producteur- transformateur !

**De 5 à 10 « biches boucheries » par an...**

Chaque équipe paye ses bracelets cerfs. Si l'une

d'entre-elles veut vendre un autre de ses cerfs prélevés, elle passe par l'ACCA qui le déduit de sa facture.

À l'automne 2018, 6 biches, 2 bichettes et 2 faons qui ont ainsi été vendus. Le principe est vertueux, rappelle Michaël Vauthay : *"les chasseurs font de bien meilleurs tirs qu'avant, soucieux de ne pas abîmer la carcasse et faire un tir conforme. C'est même un changement remarquable et surprenant. Comme quoi parfois, changer les choses a du bon..."*. **JJP**

**INSTINCTIVEMENT NATURE**

Dispositifs DOMAINES SKIABLES      Etudes ENVIRONNEMENTALES      Articles DE CHASSE

[www.instinctivement-nature.fr](http://www.instinctivement-nature.fr)

**Site Internet**

Scannez et découvrez !

Notre société s'organise autour de deux pôles : le pôle commerce et vente de produits de chasse et le pôle de prestations en matière d'Environnement. Cette pluridisciplinarité figure comme notre marque de fabrique, et aussi et surtout, notre force pour comprendre au mieux nos territoires et leurs acteurs.

SARL Instinctivement nature  
142 impasse des glaises  
74350 Villy-le-Pelloux  
04 50 46 89 21  
contact@instinctivement-nature.fr

N° SIRET : 0033527800018

# L'INTERVIEW

Manue Piachaud, étho-antropotechnologue...

**M**anue Piachaud est étho-antropotechnologue. Sa volonté d'étudier les techniques de gestion pour révéler les liens entre les hommes et les animaux, l'a conduite à étudier pendant 6 années le cas du canton de Genève où la faune sauvage est gérée par l'État, sans les chasseurs, depuis 1974. Nous avons rencontré Madame Piachaud afin qu'elle nous livre les résultats de cette étude circonstanciée par la rencontre de plusieurs centaines d'utilisateurs de la nature et la réalisation de quantité d'entretiens qualitatifs.

**La chasse est une pratique très ancrée, liée à l'histoire des hommes. Quels sont vos a priori sur cette pratique et ses pratiquants ?**

*"Je n'ai plus d'a priori. Justement. Comprendre ce qui se passe dans une région (canton de Genève) où les chasseurs ne participent pas à la gestion de la faune chassable, met en évidence tous les effets de l'absence des pratiques de chasse traditionnelles sur un territoire. Cela permet de réaliser les mesures obligatoires pour une cohabitation harmonieuse avec la faune et notamment celles qui impactent l'agriculture et plus largement, les activités humaines. Il faut voir cette étude comme un moyen d'intégrer « la chasse » dans le débat public, en ne tenant pas compte seulement des accidents qui prennent aujourd'hui toute la place dans ce débat !".*

**En deux mots, comment caractériseriez vous le canton de Genève et ses richesses naturelles ?**

*"Le canton de Genève est un petit état de 280 km<sup>2</sup> très densément peuplé par 500 000 habitants. Il est riche de 3000 hectares de forêts et de 10000 hectares de cultures agricoles. Des surfaces sans commune mesure avec celles de la Haute-Savoie. Pour autant, la faune sauvage qui y vit est particulièrement riche. Les sangliers et les chevreuils sont présents partout avec des densités parfois importantes. Les cerfs occupent le nord du canton (secteur de Versoix). Les lièvres, pigeons ramiers, renards ou blaireaux sont aussi des espèces très présentes y compris en milieux urbains. Elles peuvent être source de conflits et ne nous laissent pas indifférents !".*

**Sans la pratique de la chasse, comment se passe la gestion de ces espèces et quelles en sont les conséquences ?**

*"D'emblée je dois dire que ce modèle de gestion "étatique" fonctionne à partir du moment où l'Etat (les décideurs) concède d'y mettre les moyens financiers nécessaires. À Genève, la gestion de la faune sauvage*



*(suivi, protection, régulation, compensation, recherche, négociation) coûte environ un million d'euros par an. C'est une somme conséquente à la vue de la petitesse du territoire, dont un quart est consacré à l'indemnisation des dégâts aux cultures et la moitié est investie dans la protection des espaces agricoles et forestiers.*

*Pour protéger les cultures et éviter les déprédations par les sangliers, l'utilisation de clôtures électriques est quasiment systématique. La pose et la dépose de près de 70 km de ces barrières représentent plus de 2600 heures de travail. L'obligation, à Genève, est que toutes les mesures de*

*protection soient testées avant que la régulation d'une espèce soit envisagée. Les tirs nocturnes représentent chaque année 2000 heures de travail pour les gardes professionnels. Environ 200 sangliers tombent chaque année. Depuis 2016, une vingtaine de chevreuils sont également tirés. Depuis 2014, des tirs sur agrainage en forêt sont réalisés grâce à des MMS transmis par des pièges photos, qui confirment la présence d'animaux. Au total, quatre postes et demi, équivalents temps plein, sont consacrés à la prise en charge de la faune chassable. Les personnes qui décident des mesures de gestion (commission de la faune de l'État de Genève), estiment que les 3000 ha de forêt peuvent supporter 200 sangliers, c'est donc le renouvellement annuel qui est tiré. Des mesures innovantes sont constamment testées notamment pour limiter les dégâts de pigeons ramiers ou de corneilles, espèces qui font le plus de dommages aujourd'hui à l'agriculture genevoise".*

**À Genève, la gestion de la faune sauvage semble donc chronophage et très coûteuse. Qu'en pensent les utilisateurs de la nature genevoise qui ne côtoient plus les chasseurs ?**

*"La chasse est interdite depuis 45 ans à Genève. Ainsi, pour la majeure partie des 500 personnes interrogées, ce sont donc les gardes faune, agents de l'État de Genève, qui sont considérés comme seuls régulateurs de la faune sauvage. Un quart seulement*

# L'INTERVIEW

Manue Piachaud, étho-antropotechnologue...

des citoyens interrogés pense que les chasseurs peuvent aussi contribuer à limiter les populations animales. Les stéréotypes à l'encontre des chasseurs sont très ancrés. Bien que la venaison de sangliers soit vendue aux Genevois pour leur consommation, les tirs de régulation sont souvent méconnus. La présence d'environ un millier de chasseurs au sein de la population genevoise est totalement occultée. Les gestionnaires des autres cantons Suisse où la chasse est pratiquée, ont refusé de prendre part à cette étude et de mettre en parallèle leur fonctionnement, à la méthode genevoise de gestion étatique de la faune sauvage. Il semble qu'une peur existe car « à Genève cela marche » mais il est oublié que ce territoire est extrêmement petit et que sur un grand territoire une telle gestion serait difficilement réalisable (en terme technique, logistique et économique). L'expérience de Zurich, en septembre dernier, est riche d'enseignement. Les électeurs ont refusé à 85 % qu'une gestion par des professionnels étatiques remplace la chasse traditionnelle. Cela confirme qu'une information étendue sur les actions des chasseurs incite la population à dédier la régulation de la faune à ces passionnés, même si des conflits d'usage du territoire peuvent exister pendant la période de chasse. Une partie des personnes rencontrées à Genève est consciente de l'utilité de la régulation de certaines espèces mais la majorité ne voudrait en aucun cas voir revenir les chasseurs tant ils se sentent plus sécurisés dans le système actuel".

**Au regard de cette expérience, pensez-vous que la chasse ait de l'avenir ?**

"Les paramètres financiers et l'obligation de gérer les espèces pour les cantonner dans des espaces naturels non extensibles, peuvent balancer les affects sensibles, présents dans le discours contemporain et inverser les discours dominants, si ces aspects sont informés de manière étendue. Pour cela, les chasseurs doivent sortir du bois !

Définir et vulgariser les différentes pratiques de chasse permettrait d'éviter l'amalgame de "La chasse" que jouent tous les chasseurs. Informer sur la chasse régulatrice – seule pratiquée à Genève - est un premier

pas pour amorcer une compréhension de l'utilité de la présence du monde cynégétique. Les chasses possibles pourraient être finement analysées pour trouver des façons plus adéquates de les expliquer au grand public. L'obligation d'adapter les pratiques aux autres utilisateurs de la nature, est intégrée par une grande partie des chasseurs suisses rencontrés, ce dont la population n'est pas consciente. Intégrer les manières de coexister avec la faune sauvage dans le débat public apparaît comme une évidence à l'heure où l'on réfléchit sur notre alimentation, la souffrance des animaux et leur intégrité. Communiquer sur les mesures requises pour gérer les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, renseigne sur l'implication des chasseurs. Tous les médias actuels sont à exploiter et des échanges et discussions sur les mesures à mettre en place pour cohabiter sont des gages de compréhension et d'acceptation de chacun, nécessaires pour un futur plus serein. Les cellules de crise qui sont réalisées en Haute-Savoie sont un premier pas, étendre ces discussions à tous les utilisateurs de la nature serait le second".

**Cette expérience pourrait-elle vous inciter à passer le permis de chasser et pratiquer ?**

"J'ai réalisé que le monde cynégétique est riche en enseignements de tout ordre. J'ai réellement envie d'étendre mon spectre de connaissances sur différentes pratiques de chasse. En ce sens, j'espère encore pouvoir suivre de nombreux chasseurs. J'ai pensé à passer le permis pour constater les connaissances des chasseurs et les possibles limites de cet examen. En revanche, il est certain que, détentrice de permis et donc chasseuse susceptible de pratiquer, je perdrais ma précieuse neutralité et je ne veux pas m'y risquer. Je ne vais donc pas me balader fusil à l'épaule dans les bois, mais, cela ne m'empêchera pas, vous l'aurez compris, de suivre avec plaisir l'un de ses détenteurs."

**Propos recueillis par :  
Guillaume Coursat - fdc74**



© Manue Piachaud



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Protection des zones d'hivernage, l'ambition prend forme.

**L**a fréquentation de la montagne en hiver se généralise en Haute-Savoie. Dès 2013, avec l'appui des acteurs locaux, la fédération départementale des chasseurs et sa SARL Instinctivement Nature se sont mobilisés pour proposer des espaces de mise en défens et offrir à la faune sauvage des zones de quiétude salutare.

Le principe est simple : baliser par plusieurs hauteurs de corde élastique des zones d'hivernage de la faune sauvage identifiées et éviter ainsi que les skieurs et autres utilisateurs de raquette pénètrent et perturbent cet espace sensible. Ce balisage est accompagné de panneaux d'information adéquate pour sensibiliser le public. L'objectif n'est pas d'empêcher la pratique des activités hors-pistes mais de faire en sorte que les pratiquants contournent les zones balisées, îlots de quiétude pour la faune sauvage. Après une première réalisation en 2014 aux Grands Montets à Chamonix, on compte

aujourd'hui près de 18 réalisations sur le département. Un linaire de 6,7 km de corde est installés et protège directement environ 130 ha.

Chaque année ces zones sont mises en place en partenariat avec les domaines skiables (compagnie du Mont-Blanc, Portes du soleil, Grand massif) puis désinstallées en fin de saison. En cours de saison, elles sont aussi suivies pour évaluer leur pertinence et les axes d'amélioration. Bien des efforts restent à fournir pour expliquer l'importance du respect de ce balisage, certaines zones montrent déjà de très bon résultats avec une

diminution de la fréquentation de l'ordre de 50% et une hausse des indices d'hivernage sur des hivers aux conditions météorologiques équivalentes.

Ce travail ne pourrait être réalisé sans l'implication des chasseurs hauts-savoyards et sans les acteurs du territoire qui appuient la démarche.

Quelles perspectives ? Les suivis vont se poursuivre pour ajuster le balisage et de nouveaux projets sont d'ores et déjà en cours d'élaboration pour l'hiver 2019/2020. **J.C.**

Samoëns : Importante zone d'hivernage pour le tétras et les ongulés. Sa mise en place pour cette saison a été réalisée par des étudiants du lycée agricole de Poisy. Longue de 220 mètres cette zone permet de préserver la quiétude sur 8 hectares d'habitat d'hivernage.



Avoriaz : Importante zone d'hivernage pour le tétras-lyre et les ongulés, elle a été impulsée volontairement par la station en 2015 et renforcée cette année avec l'implication active des moniteurs dans la démarche. D'une longueur de 300 m, elle permet la préservation d'environ 7 ha pour l'hivernage de la faune.



© Bernard Bellon

La Flégère - Chamonix : La zone a été installée avec l'expertise des pisteurs du domaine skiable afin de véritablement accentuer le coulisement des skieurs le long des cordes. Elle représente un linaire de 200 m pour une couverture d'environ 2 ha.



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Vigifaune, l'application à ne pas rater !



✓ Plus de 80 utilisateurs convaincus sur le département !

✓ Une remontée d'information précise et indispensable pour les décisions futures.

✓ Cet outil est à faire connaître autour de vous.

✓ Une application qui ne cesse d'évoluer.

✓ Des perspectives intéressantes : saisies des mortalités extracynégétiques (prédation, maladies, chutes, etc).

À VOUS DE JOUER !

M.G.

Véhicules neufs & Occasions récentes

NOUVEAU

**JUGAND Autos**

Contactez notre agence  
**04 50 62 06 04**

MULTIMARQUES

ALFA ROMÉO • AUDI  
CITROËN • DACIA • FIAT  
FORD • HYUNDAI ...

PLUS DE 30 MARQUES

JUSQU'À -21%

CITROËN C3 AIRCROSS  
PURETECH 110 EAT6 SHINE

JUSQU'À -33%

RENAULT CAPTUR • TCE 90 LIMITED  
DELUXE

JUSQU'À -14%

SUZUKI VITARA • 1.0 111 PRILEGE GPS ALLGRIP

DACIA  
**DUSTER**  
DCI 115 **4X4**

DIESEL : EN STOCK  
DISPO. IMMEDIATE

DISPO. AUSSI  
1.3 TCE 130  
PRESTIGE  
ESSENCE  
DÉBUT MAI

**PROFITEZ DES DERNIERS  
PICK-UP SANS  
MALUS** [jugandautos.com](http://jugandautos.com)

4 points de vente en Rhône-Alpes • Albertville / Grenoble / Annecy-Nord / Sallanches



# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC DES ARAVIS : La Clusaz, le blanchot à l'étude.

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



**L**e lièvre variable est une espèce mal connue. Hôte des cimes, il est un emblème de la faune alpine et du chasseur montagnard adepte de sa quête fine et subtile. Améliorer nos connaissances sur ce fantôme d'altitude est un enjeu fort de la fédération des chasseurs et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, partenaire de ce programme ô combien passionnant.

Pour la troisième année consécutive, la fédération départementale des chasseurs poursuit son ambitieux projet, aux cotés du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, pour améliorer les connaissances sur le lièvre variable, appelé localement le blanchot. Basée sur l'utilisation des techniques modernes de la

génétique, le protocole consiste à collecter, sur des secteurs d'environ 1000 hectares, des crottes de lièvres afin d'en extraire le patrimoine génétique et d'identifier l'animal. 3 sorties sont programmées, skis ou raquettes aux pieds, après une chute de neige pour quadriller la zone et collecter une centaine de crottes.

Pour la deuxième année consécutive, la commune de la Clusaz (entre la route du col des Aravis et la combe de Balme) a été ciblée pour améliorer les connaissances du lièvre variable.

En partenariat avec l'ACCA, le domaine skiable de la Clusaz a été passé au crible par trois équipes de deux personnes. Au final, une centaine de crottes de lièvre a été

collectée, de manière aléatoire et réparti sur l'ensemble de la zone prospectée. À la fin de l'hiver, les fèces collectées seront transmises au laboratoire Antagène qui identifiera le nombre de blanchots rencontrés sur la zone prospectée.

La Fédération des chasseurs espère ainsi mieux connaître les effectifs et percer quelques mystères de ces diables blancs, véritables emblèmes du patrimoine cynégétique des cimes haut-savoyardes. Prochainement, nous vous rapporterons les résultats obtenus depuis trois ans. Les premiers retours, qui sont à confirmer, bousculent déjà quelques idées reçues.

G.C.



**ARMURERIE le Goupil**  
**ZAC DES VERNAYS**  
**74210 DOUSSARD**  
 ☎04.50.02.42.69  
 info@armurerie-legoupil.com  
 f Armurerie Le Goupil

L'équipe du Goupil est heureuse de vous accueillir dans son nouveau complexe unique en France. Vous y trouverez une armurerie et son atelier de réparation.

Tom, Sylvain et Jean Sébastien, vous proposent de découvrir un large choix d'armes, d'optiques, vêtements et accessoires pour vous équiper avec des produits de qualité dans toutes gammes de prix.

Du lundi au samedi

De 9H à 12h30 et de 14H à 19H

FERME le **mardi** et **dimanche**



**Le 4'47**  
**Cinétir, Simulateur,**  
**Bar et Restaurant**  
**ZAC DES VERNAYS**  
**74210 DOUSSARD**  
 ☎04.50.02.42.69  
 info@4-47.com  
 f Le 4'47



Venez vous entrainer à balles réelles avec vos armes sur de véritables vidéos de chasse (Cerf, sanglier, chevreuil, ...). En solo ou en équipe vous pouvez réserver notre stand pour augmenter vos chances de réussite à la chasse.

Après une bonne séance de tir vous pourrez profiter du reste du complexe, restaurant, bar et simulateurs (pêche, golf, tir et multi-sport).



**Cinétir : SUR RESERVATION**

Du lundi au dimanche

De 9H à 22H

FERME le **mardi**

Pour toutes infos complémentaires

[www.4-47.com](http://www.4-47.com)

Où au 04.50.02.42.69





# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC DES DRANSES - LES GETS : Sensibilisation à la cause du tétras

**D**ans le cadre de l'observatoire de la biodiversité des Portes du soleil, le partenariat entre la SARL Instinctivement Nature (bureau d'étude de la la fédération départementale des chasseurs) et le domaine skiable prend de l'ampleur.

Pendant les vacances d'hiver, au mois de février, c'est au cœur de la station des Gets, en fin d'après midi, qu'une animation très originale s'est déroulée sur le front de neige. Entre découverte de la nature alpestre et sensibilisation à sa préservation, le public était conquis.

Les agents de la SAGETS, accompagnés de ceux de la fédération, ont sensibilisé le public familial nombreux, à la préservation du tétras-lyre, oiseau emblématique des alpes du nord. Le moins que l'on puisse dire c'est que la mascotte de tétras imaginée par la fédération des chasseurs n'est pas passée inaperçue sur les pistes des Gets...

Les messages qu'elle portait pour limiter le dérangement des oiseaux par les skieurs hors pistes ou pour expliquer le rôle de ces étranges raquettes orange installées sur les câbles de remontées mécaniques pour éviter les collisions des oiseaux, ont été compris avec humour et convivialité par les vacanciers, adultes ou enfants.

En front de neige, le stand richement illustré était un complément d'informations essentiel pour comprendre



© Guillaume Coursat

toute cette logique qui vise à concilier le développement touristique et la préservation de la nature.

Cette animation originale s'est déroulée durant trois après midi et a montré combien le public était enthousiaste à l'idée de mieux connaître la nature alpestre et donc de contribuer à la préserver par la connaissance de ces .

G.C



© Guillaume Coursat

# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC ARVE GIFFRE : BALL-TRAP À SAMOENS



L'AICA du Haut-Giffre (Samoëns-Morillon) organise ses ball-traps d'entraînement et son concours annuel au cours du printemps et de l'été :

× **Ball-traps d'entraînement** de 14h00 à 19h00 :

- ✓ Samedi 11 mai 2019
- ✓ Samedi 06 juillet 2019

× **Concours annuel** :

- ✓ Samedi 20 juillet 2019 de 13h30 à 19h30
- ✓ Dimanche 21 juillet 2019 de 8h00 à 12h00  
et de 13h00 à 21h00

**Contact : 06.10.61.34.44.**



## ACCA DE PERS-JUSSY - Les 08 et 09 Juin 2019



Ball trap annuel 3 fosses  
à partir de 9 h - entre Loisinges et Crédoz

Repas sur place samedi soir, dimanche midi & soir

**CONTACT : 06 89 26 93 11**

### PETITES ANNONCES ENTRE CHASSEURS

- **VEND PNEUS 4x4 - 265 / 70 / R16 -**

☞ 4 pneus YOKOAMA glolandar go 39  
Etat neuf : **250 €**

☞ 4 pneus BF GOODRICH  
Usure 50 % : **200 €**

☞ 4 pneus neige COOPER  
Usure 25 % : **300 €**

☞ 4 pneus général glolandar go 39  
Usure 25 % : **300 €**

**Contact : 06 08 90 12 69**

Vous souhaitez passer une petite annonce, cette nouvelle rubrique est faite pour vous. Elle sera tenue à chaque numéro en fonction des annonces qui nous seront transmises.

- 1- Rédigez lisiblement votre annonce qui ne devra pas **exceder 30 mots**
  - 2- Envoyez votre rédaction accompagnée de votre règlement de **20 € par annonce**. Chèque à l'ordre de la fédération des chasseurs.
- La sortie du prochain numéro est prévue le 15 août.  
L'annonce devra nous parvenir avant le **10 juillet 2019**.

Votre annonce : .....

.....  
.....  
.....  
.....

Retourner votre petite annonce accompagnée de votre règlement à l'ordre de la fédération des chasseurs de la Hte-Savoie  
**142, impasse de Glaises - 74350 Villy-le-Pelloux**



# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC ARAVIS : THÔNES, 23 ANS FORCE LE RESPECT

**D**ans les vallées de Thônes, la population de cerfs est importante. Désormais, ils sont plus de 350 à être dénombrés lors des suivis nocturnes du printemps. Pour autant son histoire est récente puisque c'est entre 1996 et 1998 que quelques biches et cerfs ont été introduits à la faveur d'un programme piloté par les chasseurs. Transloqués depuis Chambord, à l'époque, ces individus ont tous été marqués avec des bagues auriculaires numérotées.

Le 8 décembre dernier, Georges Agnans, chasseur de l'ACCA de Thônes était à la chasse sur le secteur de Chamossière, accompagné de 5 complices. Le groupe qui comporte habituellement 24 chasseurs était amaigri par la météo pluvieuse de cette matinée de chasse. Vers 11h00, un petit groupe de cerfs, constitué de 4 individus se dérobe devant les chiens. Notre chasseur idéalement posté au sommet d'une combe, non loin de la limite des Clefs, ajuste son tir et prélève une biche qui s'avèrera être porteuse d'une bague auriculaire. Grâce à la base de données conservée à la fédération des chasseurs, l'animal sera rapidement identifié. Il avait été lâché, alors qu'il n'était qu'un faon femelle, le 12 février 1997 au lieu dit "Chalmont" de Manigod...

La biche était donc dans sa 23ème année, le jour où elle a été prélevée. Cette biche qui a donc largement contribué au succès de cette réintroduction avait fière allure et rien ne laissait présager de son âge, qui constitue sans doute un record. Sur la bascule, elle accusait un poids de 76 kg vidée. Respect ! **G.C.**



© ACCA Thônes

## PC DES VOIRONS : UN CHEVREUIL BLANC À JUVIGNY

**L'**information est originale et révèle l'un des mystères de la nature lié à la coloration du pelage. Il était arrivé pareille aventure à un chasseur de Thônes il y a une bonne quinzaine d'années.

Nous sommes au mois de décembre 2018. La chasse tire à sa fin sur le petit territoire de la commune de Juvigny, adossée à la frontière helvète. La petite

équipe de chasseurs s'affère lorsque Lionel Lucinges voit arriver, plein bois, cet animal surprenant... Qui s'avère être un chevreuil blanc ! Cette coloration singulière est si éclatante que notre chasseur peinera à distinguer dans le sous bois dense, la chevrette qui l'accompagne.

L'animal prélevé est également une femelle qui s'avèrera être en pleine santé. Comment un tel animal pouvait il passer inaperçu ? Comme pour confirmer la discrétion des animaux sauvages, ce chevreuil était bien peu connu des chasseurs locaux qui ne l'avaient aperçu qu'une seule fois au cours de la saison précédente. **G.C.**





© Guillaume Coursat

**L**e bureau d'étude de la fédération des chasseurs, la SARL Instinctivement Nature est présente aux cotés de l'ATMB (autoroute et tunnel du mont-Blanc) pour intervenir auprès de 100 élèves de l'école primaire de la petite commune d'Arenthon.

Arenthon n'est pas choisi au hasard. C'est sur le territoire de cette bourgade que les chasseurs réalisent un suivi de la faune sauvage empruntant le pont dit "de la papèterie" afin d'envisager la requalification de ce dernier en passage à faune ou écopont et permettre à cette dernière de franchir l'autoroute A40. Cette journée de sensibilisation des enfants aux fonctionnalités écologiques a été l'occasion pour la fédération des

chasseurs et l'ATMB de leur montrer la richesse de la faune qui les entoure et d'aborder la notion essentielle de corridor biologique et l'importance pour la faune sauvage de pouvoir se déplacer.

Trois ateliers ludiques ont été imaginés pour que chaque enfant puisse percevoir et comprendre ces connaissances au travers du jeu et d'une démarche participative.

Plus tard, chaque classe a été invitée à planter un arbre sur le futur passage dédié à la faune sauvage et des dessins des enfants serviront d'illustration à des panneaux d'information disposés de part et d'autre du pont de la papèterie, lorsqu'il aura endossé pleinement sa nouvelle vocation écologique.

G.C.



# 1<sup>er</sup> et 2 juin 2019

## Espace Agora de Bonneville



## GRANDE EXPOSITION DE TROPHÉES DE GRAND GIBIER

Extraordinaires, ordinaires ou originaux...  
Vos trophées nous intéressent.

Contact : Guillaume Coursat 06 89 33 29 76  
gcoursat@chasseurs74.fr

# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

ASDCGG : Calendrier des tirs 2019

L'entraînement au tir et le réglage des armes de chasse est l'une des bases d'une pratique cynégétique en toute sécurité. L'ASDCGG de la Haute-Savoie propose des séances de tir au sanglier courant et de réglage d'armes rayées.



## Tirs aux sangliers courants...

✓ 06 et 27 avril 2019.

✓ 11 et 18 mai 2019.

✓ 15 juin.

✓ 03, 24 et 31 août 2019.

✓ Réglages tous les mercredis après midi dès 15 h 00 à partir du 12 juin 2019 jusqu'au 23 octobre 2019.

✓ Pour le transport de vos armes, pensez à vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence de tir.



## Rendez-vous...

Samedi après midi à partir de 14 h 00

Stand de l'Arquebuse  
RN 5 Aubonne - 74140 Douvaine

Renseignements :

François Bovagne : 06.81.33.97.25

[françois.bovagne@orange.fr](mailto:françois.bovagne@orange.fr)

**Cédric GAYDON** Eurl

- Travaux spéciaux et forestiers
- TP • VRD
- Accessoires :
  - godet orbleur
  - godet de curage orientable
  - godets de 30cm à 1m
  - broyeur lance-boue
  - racineuse de souche
  - brico-roche hydraulique
  - tête d'abattage Alfa 4b

Tel. 06 82 80 65 71  
c\_gaydon@hotmail.fr  
[www.gaydon-pays-savoie.com](http://www.gaydon-pays-savoie.com)

1801 Route des Grandes Alpes - 74110 MORZINE

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

« *Chiens Courants au cœur des Terroirs* », 6 500 chiens...

Un événement grandiose à ne manquer sous aucun prétexte !



**L**es 13 et 14 juillet prochains, le mouvement porté par la fédération des associations de chasseurs aux chiens courants (FACCC) fêtera ses trente ans. A cette occasion le plus grand rassemblement de chiens courants jamais réalisé en France sera organisé au Parc Expo de Moulins - Avermes (Allier). Il réunira l'essentiel des associations départementales et des clubs de races impliqués dans la promotion de la chasse aux chiens courants.

## Un esprit fédérateur...

C'est tout d'abord avec la volonté de rassembler que la FACCC a souhaité monter cette opération de très grande envergure. La manifestation est « parrainée » par la fédération nationale des chasseurs (FNC) et la fédération régionale des chasseurs auvergne rhône-alpes (FRCAURA), mais aussi par les institutions publiques locales telles que Moulins Communauté. « Chiens Courants au cœur des Terroirs » bénéficie également du concours actif de la fédération des chasseurs de l'Allier et de celle du Doubs.

## Du chien, du chien et encore du chien...

Les AFACCC départementales seront présentes, regroupées par terroirs dans le village éponyme. L'AFACCC des Savoie sera en bonne place pour valoriser la chasse aux chiens courants pratiquée sur nos territoires alpestres.

PARC EXPO MOULINS (03) 13/14 JUILLET 2019

# Chiens Courants

*au cœur des terroirs*

Plus de 6 500 Chiens de Chasse  
Village des Régions & des Terroirs  
Salon de la Chasse  
Nombreuses Animations  
Buvette & Restauration

ENTREE GRATUITE

**Plus de 400 meutes sont attendues**, représentant plus de 60 délégations départementales. La vénerie ne sera pas en reste puisque plus de 20 équipages de grande et de petite vénerie

participeront. L'entrée est gratuite et près de 50000 visiteurs auront le privilège de vivre pendant deux jours au rythme des valeurs de la chasse aux chiens courants.



# AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER

# SOUVENIR...

## HOMMAGE À RÉMI THORENS

Rémi Thorens, enfant d'Yvoire, issu d'une vieille famille du village.

Il nous a quittés prématurément à l'âge de 54 ans, en cette fin d'année 2018.

Bercé par les histoires de son père Germain, chasseur piéteur, il rejoint à l'âge requis l'ACCA de notre commune, il se passionnera pour la chasse au sanglier, et créancera avec brio des jagdterriers sur le pied de son animal fétiche. Il était pour nous le piqueux ; "faire les pieds" était son plaisir.

Rémi était un homme jovial, plein d'humour et bon vivant, apprécié par nous tous. Il restera 18 ans vice-président de notre association et partira avec ce titre.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances et disons au monde de la chasse qu'un "bon chasseur nous a quittés"...



SJD

**A**près l'écoute de notre concerto pour trompes et piano, la sortie de notre deuxième CD et à la demande de notre fidèle public, un grand concert est programmé à Poisy le samedi 11 mai 2019, à 20h30 avec le groupe invité, les trompes de l'Ouche, champion de Bourgogne.

La soirée promet d'être rythmée et colorée par le panel d'instruments, de fanfares, de fantaisies, de chants et de divers morceaux. Nous vous invitons nombreux à venir découvrir notre nouveau répertoire. Vous pouvez dès à présent réserver vos places au **07.68.75.75.37**.

L'art de pratiquer cet instrument à vent est également enseigné le mercredi soir, dans notre école de trompes de Poisy, par nos sonneurs confirmés et formés par la Fédération internationale des trompes de France (FITF).

**Le Président,  
Dominique PETTEX.**

**Samedi 11 mai 2019  
20H30  
Eglise de Poisy**

Le Balho Trompes de Poisy

Le Balho Trompes de l'Ouche  
Champion de Bourgogne

**GRAND CONCERT  
TROMPES**

Trompes et Orgue, Yvoire, Chaux, Accordéon ...

Prix 10€ - gratuit enfant et étudiant

Réservation au 0768757537

# Game Fair

EN LOIR-ET-CHER

La Fédération de chasse de  
**HAUTE-SAVOIE**

**VOUS OFFRE UNE RÉDUCTION SUR VOTRE ENTRÉE**  
**13€ AU LIEU DE 16€** Vendredi ou dimanche  
**15€ AU LIEU DE 18€** Samedi  
**22€ AU LIEU DE 25€** le billet 3 jours

**ENTRÉE GRATUITE**  
Pour les enfants de -10 ans

Nom : ..... Prénom : .....

Email : .....

Offre valable sur présentation de ce coupon dûment complété aux entrées du Game Fair  
Le Game Fair est organisé par LoireVie Organisation - 72, rue Mozart - 95507 Clichy-sous-Bois - Tél. 00 33 03 31 41 40 31 26 - [gamefairloireval.org](http://gamefairloireval.org)

# Game Fair

EN LOIR-ET-CHER

**14-15-16 Juin 2019**

Lamotte-Beuvron - Sologne



**RENAULT**

**POMMERY**

**Dîner Spectacle**  
Réservations 01 41 40 31 58

**LE PLUS GRAND SALON DE LA CHASSE**

**Grand prix SCC**  
Du chien de chasse

**Village exposants**  
560 stands



## François ROSNOBLET

*Dresseur professionnel  
Diplômé de la DRAFF*

**Débouillage toutes races de chiens d'arrêt**

*Étalon SETTER ANGLAIS  
disponible pour saillie.*

*Vainqueur coupe de France de chasse 2017*

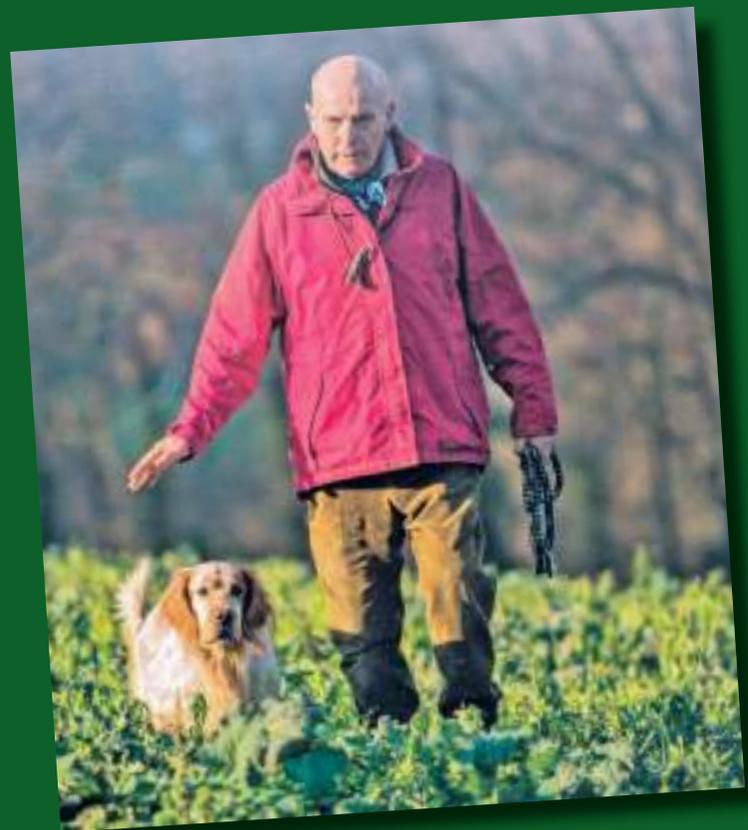
## DRESSAGE CHASSE

**Sociabilisation de votre chien**  
(craintivité et peur du coup de feu)

Prépare votre chiens pour les examens  
(TAN, rapport à l'eau...) et épreuves de BICP

**06 85 95 42 47**

(entre Frangy et Chanay)



Rejoignez-nous sur  
**facebook**

# Le Colvert

Armurerie - Coutellerie

Depuis  
1996

19 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS - Tél : 04.50.71.04.48



**Nouveauté :**  
Carabine BLASER R8 Silence  
avec silencieux intégré  
Cal 308 Win - 9.3x62 - 30.06

**Nouvelle réglementation :**  
Réducteur de Son autorisé à la chasse



> Filetage sur canon tous calibres  
> Montage et réglage  
A partir de 340 € + pose



Lunette SWAROVSKI  
Z8i 0.75-6X20  
Le plus grand champ  
de vision du monde  
56 m à 100 m



## Portes ouvertes le 01 et 02 juin



### Présentation des nouveautés 2018 :

**BLASER**  
R8 silence



**ZEISS :**  
Lunette de Tir  
Jumelles avec télémètre



### Essai d'armes en stand de tir sur RDV



Jumelle ZEISS RF 10X42 Victory  
Télémètre laser avec calcul d'angle  
Optique HD  
8X42 - 10X42  
8X54 - 10X54

### Nouvelle gamme



Lunette ZEISS V4  
Qualité et robustesse à petit prix  
Zoom X4  
1-4x24 - 3-12x56

## PACKS PROMO

Carabine SAVAGE  
AXIS II XP  
Cal 30.06

Lunette 3-9x40

850€ - 30% = 595 €

**Stock:**

2 crosses bois  
2 synthétiques canon inox



Carabine 22LR MARLIN XT  
Pack "Sniper"

Chargeur 9 coups - Lunette 3-9x32  
Bipied - Silencieux  
570 € - 15% = 485 €

## NOUVEAU : SANGLIER COURANT

Idéal pour l'apprentissage  
et l'entraînement au tir du grand gibier



Séance uniquement  
sur rendez vous

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

\* photos non contractuelles

\* dans la limite des stocks disponibles